Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202238-20251217-DELIB2025_61-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR

Commune de PLOUISY

2025/61

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Réunion du 17 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six novembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle du conseil à la mairie sous la présidence de Rémy GUILLOU, Maire.

Membres présents : Rémy GUILLOU, Mireille LE PESSOT, Bruno BACCON, Aurélie LE SAOUT, Xavier LE GUEN, Andrée LEROUX COTEL, Olivier FOURE, Dimitri LE POTIER, Pierre BRIGANT, Yveline LE GAC, André LEROY, Pascal FAMEL.

Absent excusé ayant donné pouvoir :
Nathalie CRENN pouvoir à Andre LE ROUX COTEL,
Karine BRIAND pourvoir à Mireille LE PESSOT

Absents : Stéphanie SEBILLE

Secrétaire de séance : Aurélie LE SAOUT

2025-44 – Décision modificative n°3 du budget de la commune 2025

Rapporteur Rémy GUILLOU

Monsieur le Maire expose qu'il convient d'ajuster en dépenses de fonctionnement les lignes budgétaires suivantes afin de pouvoir payer les intérêts d'emprunt sur l'année 2025 pour une différence de 2 centimes liés à des arrondis.

Dépenses de fonctionnement

Imputation	Libellé	BP 2025	Ajustements	Total voté	Observations
66111	Intérêts réglés à l'échéance	30 127.14 €	**1 €**	30 128.14 €	
673	Titres annulés sur exercice antérieurs	1 000.00 €	**- 1 €**	999.00 €	
		Total	**0**		

Envoyé en préfecture le 19/12/2025
Reçu en préfecture le 19/12/2025
Publié le
ID : 022-212202238-20251217-DELIB2025_61-DE

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57
Vu la délibération du 19 mars 2025 approuvant le budget principal,

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL à l'unanimité APPROUVE la décision modificative n°3 comme détaillée ci-dessus.

Pour extrait conforme au registre,

Le Maire,
Rémy GUILLOU

La secrétaire de séance
Aurélie LE SAOUT

MAIRIE DE PLOUISY
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
(Côtes-d'Armor)